



Achats véhicule d'occasion

Par **mika07**, le **16/03/2018** à **11:37**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture il y a un mois et dès la première semaine la voiture s'est mise à "brouter" cela n'a pas duré longtemps et je me suis dit que ça devait pas être grand chose.. et cela a recommencé! Je me suis donc rendu dans une concession pour faire un diagnostic et là on m'annonce 4 injecteurs à changer! J'ai acheté le véhicule à 148000kms et le diagnostic montre que le défaut est apparu à 90000kms.

J'informe donc l'ancien propriétaire pour trouver une solution et il ne veut rien entendre. La seule chose qu'il veut bien c'est qu'on partage les frais... Mais je trouve ça aberrant de devoir participer aux frais qui s'élevaient à 1600€ en sachant que cela fait juste 1 mois que je l'ai ! Il me dit aussi que lui l'a acheté après les fameux 90000kms et que donc ce n'est pas lui le responsable mais le propriétaire précédent! Je n'arrive pas à trouver un terrain d'entente avec ce monsieur. Je ne sais plus quoi faire. Qu'en pensez-vous? Quelles sont mes recours? Je vous remercie d'avance

Cordialement

Mr **xxxxanonymisation**

Par **morobar**, le **16/03/2018** à **15:45**

Bonjour,

Commencer par demander le tarage des injecteurs plutôt que leur changement.
C'est un entretien prévu sur les moteurs Diesel de 90 à 120.000 kms.